BANQUE DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Prospective, Veille et Analyses économiques

Classement FORBES "Best Countries for Business 2017": La TUNISIE 87ème

Mars 2017

Thématiques Nationales

Classement FORBES "Best Countries for Business 2017": La TUNISIE 87ème

L'intérêt de ce classement réside dans son agrégation des données de plusieurs rapports :
- Le rapport «Doing Business» de la banque mondiale
- L'indice de «La compétitivité globale» du forum économique mondial
- L'indice de «Perception de corruption» de Transparency International
- L'indice des «Droits de propriété» élaboré par International Property Right Index Alliance
- L'indice des «Libertés économiques de Heritage Foundation
- Le rapport sur «La liberté dans le monde» de Freedom House

Sur 139 pays, la Tunisie est classée au niveau de la 87ème position, devancée (à titre indicatif) par le Sénégal (81ème), le Sri Lanka (83ème) et la Zambie (86ème). Le classement de la Tunisie est en retrait de 5 positions par rapport au résultat de la dernière édition. Forbes a relevé la multiplicité des défis qui se présentent pour le gouvernement Tunisien notamment sur le plan économique et sécuritaire. Forbes a pointé plus particulièrement le déficit budgétaire et le déficit de la balance des paiements courants.

#81	Senegal
#82	Bosnia and Herzegovina
#83	Sri Lanka
#84	Kuwait
#85	India
#86	Zambia
#87	Tunisia

Nous avons procédé à une analyse comparative d'un échantillon de pays présentant des similitudes avec la Tunisie et faisant partie du monde arabe et/ou du continent africain (Maroc, Jordanie, Rwanda, Sénégal).

Au niveau de cet échantillon, le Maroc occupe la meilleure position au classement général (51ème position) alors que la Tunisie occupe la 87ème position.

L'objectif de notre analyse est de comprendre pourquoi la Tunisie est devancée par ces pays au niveau du classement général. Cette analyse porte sur l'ensemble des critères retenus par Forbes au niveau du classement "Best Countries for Business 2017" :

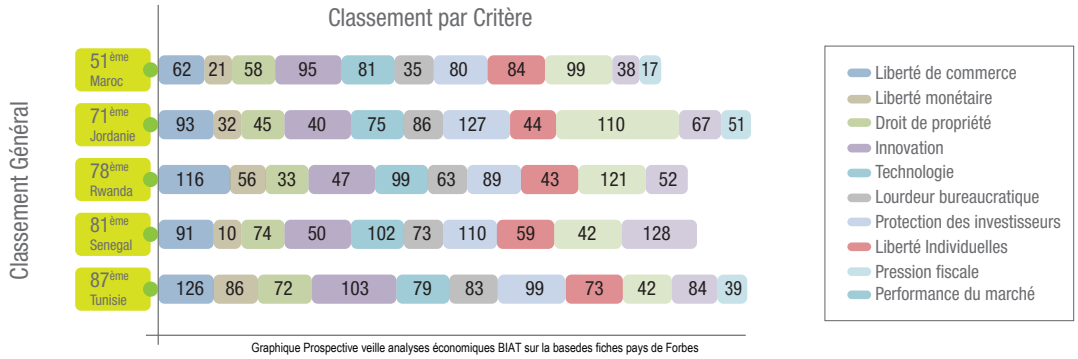

Graphique Prospective veille analyses économiques BIAT sur la basedes fiches pays de Forbes

La position relative de la Tunisie (dans l'échantillon analysé) en fonction des critères du classement de Forbes se présente comme suit :

- 5ème et dernière position au niveau des critères suivants : liberté de commerce, liberté monétaire et innovation.
- 4ème position au niveau des critères suivants : droit de propriété, lourdeur bureaucratique, corruption, et pression fiscale.
- 3ème position au niveau du critère de la protection des investisseurs.
- 2ème position au niveau des critères suivants : technologie et performance du marché.
- 1ère position au niveau du critère des libertés individuelles.

Nous avons procédé à une analyse de l'état des lieux en Tunisie en ce qui concerne chaque critère. En outre, nous avons essayé d'entrevoir les tendances attendues qui s'y rapportent. Le tableau suivant présente une synthèse de ces éléments :

CRITÈRE	CLASSEMENT	POSITION RELATIVE / L'ÉCHANTILLON
Liberté de Commerce	126	5
Innovation	103	5
Liberté Monétaire	86	5
Lourdeur Bureaucratique	83	4
Corruption	73	4
Droit de Propriété	72	4
Pression Fiscale	83	4
Protection des Investisseurs	99	3
Technologie	79	2
Performance du Marché	39	2
Libertés Individuelles	42	1

CRITÈRE	ANALYSE	PERSPECTIVES
Liberté de Commerce	L'exercice de certaines activités commerciales demeure fortement encadré. Pour les étrangers certaines restrictions existent, et les délais d'obtention de la carte de commerçant ne sont pas raisonnables. Le cadre légal remonte à l'année 1961.	Il n'est pas attendu que la Tunisie procède à court et à moyen terme à des réformes visant plus de libéralisation car un enjeu majeur se situe au niveau de la balance commerciale qui est largement déficitaire.
Innovation	L'absence d'innovation constitue un des facteurs explicatifs de l'incapacité de l'économie Tunisienne à réaliser (avant 2011) des taux de croissance supérieurs à 5%. En Tunisie, il n'existe pas d'écosystème favorisant l'innovation. Les universités supposées jouer un rôle majeur dans ce domaine y sont quasi-absentes.	Il ne semble pas que ce sujet soit au niveau des priorités du gouvernement. Une véritable stratégie nationale et l'instauration d'un partenariat entre le secteur public et celui privé sont nécessaires pour impulser et promouvoir l'innovation.
Liberté Monétaire	La règlementation de change consacre la liberté de transfert pour les opérations courantes. Néanmoins, tous les spécialistes sont unanimes aujourd'hui pour considérer cette règlementation comme complexe d'un point de vue procédural.	La BCT procède d'un temps à autre à des mesures d'assouplissement pour les transferts à l'étranger des résidents. Néanmoins, ces mesures demeurent insuffisantes notamment pour les résidents souhaitant procéder à des investissements à l'étranger. Il n'est pas attendu à court terme, même si le FMI y plaide, que des mesures favorisant nettement plus de libéralisation soient prises.
Lourdeur Bureaucratique	La lourdeur bureaucratique constitue un des freins majeurs au développement en Tunisie. Processus, ressources humaines, arsenal juridiques, périmètres de compétences : tous ces domaines nécessitent des réformes de fond.	Le gouvernement semble être conscient de la nécessité de réformer l'administration publique. Le redimensionnement des effectifs est une thématique qui est développée d'une manière récurrente par le ministre de la fonction publique. Néanmoins un obstacle majeur pourrait bloquer une telle orientation : la situation financière critique de la caisse des retraites (CNRPS).
Corruption	Il s'agit d'un phénomène devenu transverse et généralisé et qui est en train de laminer l'économie Tunisienne.	Les efforts du gouvernement, qui ne semblent pas s'inscrire dans une stratégie globale, sont discontinus et ne sont pas efficaces.
Droit de Propriété	Les délais de traitement des opérations de transfert de propriété sont parfois longs. Des complexités liées au statut foncier de certains terrains représentent parfois des blocages. Aussi hormis, 4 nationalités; les autres étrangers ne peuvent acquérir un terrain ou une construction sans l'autorisation du gouverneur.	L'Etat s'attelle à normaliser progressivement des situations foncières complexes héritées de l'ère coloniale et de la période du collectivisme.
Pression Fiscale	La LF 2017 a prévu une contribution exceptionnelle de 7.5% sur les résultats imposables qui a accentué la pression fiscale sur les entreprises.	Aujourd'hui, le problème central en Tunisie ne réside pas dans les taux d'imposition mais plutôt dans la base fiscale effective, ce qui accentue de facto, la pression fiscale sur les contribuables transparents.
Protection des Investisseurs	L'instabilité juridique (lois et règlementation) et les tensions sociales constituent les principaux risques perçus par les investisseurs comme pouvant porter atteinte à leurs investissements en Tunisie.	La nouvelle loi d'investissement a apporté des garanties aux investisseurs et a édicté des principes visant une meilleure célérité dans le traitement des dossiers.
Technologie	L'impact économique et opérationnel (processus de travail, services publics) de la technologie demeure en deçà du potentiel existant.	Le ministère des Technologies vient de lancer un appel d'offres pour l'attribution de licences pour l'installation et l'exploitation des réseaux d'accès pour la fourniture de services de l'Internet des Objets (Internet of Thing).
Performance du Marché	Le taux de rendement du marché boursier a été de 9% en 2016. Il existe une dynamique au niveau des introductions en bourse	La dépréciation continue du dinar a un impact négatif sur le rendement réel du marché boursier pour les investisseurs étrangers. Par ailleurs, l'Etat, en procédant à l'introduction en bourse de certaines entreprises à participation publique, peut contribuer à renforcer l'attrait de la bourse de Tunis.
Libertés Individuelles	Le classement de la Tunisie reflète les avancées majeures et fondamentales dans le domaine des libertés individuelles.	-

BIAT

بنك تونس العربي الدولي

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE